

Le scandale du marché de la Butte Rouge.

Ce marché a coûté très cher aux châténaisiens pour sa construction, puis les différends avec l'exploitant privé, Géraud, ont donné lieu à chaque fois à des indemnités à verser. Pour que le marché soit ouvert avant 2001, calendrier électoral oblige, il y avait eu rupture unilatérale de contrat induisant le versement de 45.000 euros ; aujourd'hui, pour évincer Géraud et reprendre la maîtrise de l'équipement, il s'agit de 80 000 euros supplémentaires sans compter la reprise par la ville de l'emprunt contracté par la Sté Géraud, soit 274 408 euros.

Pourtant en 1999, quand la municipalité actuelle avait repris ce concessionnaire, elle se félicitait "de sa capacité à recruter et à placer les meilleurs commerçants". Six ans après, il ne reste plus rien, la ville est revenue à la case départ en y laissant un cadeau de 125.000 euros à la société Géraud avec une halle, laissée à l'abandon et désertée depuis longtemps par les commerçants et les clients.

Dès 2003, à la lecture du rapport d'exploitation de la société Géraud, nous nous étions fortement émus de l'état des 2 marchés de la ville. Nous avons insisté afin qu'une réflexion approfondie soit menée avec les habitants pour connaître plus précisément leurs besoins et pour que ces marchés, et en particulier celui de l'esplanade, soient mieux adaptés à la clientèle potentielle et géographiquement proche.

Rien n'a été fait dans ce sens. Maintenant, la municipalité constate simplement qu'il y a peu de commerçants et peu de fréquentation, sans se demander si la fréquentation est faible parce qu'il n'y a pas

une offre suffisante. Quand on voit la fréquentation des marchés tels ceux du Plessis ou de Sceaux, et quand on sait que de nombreux châténaisiens sont obligés de faire ces déplacements pour s'approvisionner, on se demande vraiment ce qui fait qu'à Châtenay ça ne marche pas. Ou plutôt, la mairie ne se le demande pas ! et elle supprime purement et simplement ce marché couvert dont elle était si fière.

Cet équipement vient d'être déclassé du domaine public pour être à terme vendu à un commerçant privé afin d'y exploiter une moyenne surface alimentaire. Encore une fois, les décisions sont prises sans réflexion d'ensemble, sans études préalables des besoins réels, sans situer le problème dans un contexte global. Quelles incidences pour les commerces qui s'installeront du côté du Rex ? Est-ce vraiment nécessaire quand il y a déjà à proximité le Lidl et Intermarché ?

S'il fallait supprimer ce marché couvert, n'était-il pas possible d'envisager une autre affectation à cet espace public, une utilisation autre que commerciale, une utilisation qui aurait pu répondre à d'autres besoins des habitants comme une salle des fêtes ? La encore, c'est une large concertation des habitants que nous aurions mise en place pour que la bonne solution soit trouvée, et non pas la vente pure et simple, à une entreprise privée.

Ce texte remplace celui que le Maire a, une deuxième fois, censuré. Nous traitons des propos «honteux» d'un maire UMP envers les habitants de Clichy-sous-Bois et nous rendions hommage à Aimé Césaire et aux antillais pour leur refus des «aspects positifs» de la colonisation. Comme précédemment, ce texte est visible sur notre site.

Geneviève Colomer, Jean-Marc Charasz, Murielle Hardy

• Remis en mairie le 17/01/2006 •

Pour nous contacter : **Citoyens Unis pour Châtenay Malabry** - BP28 –92292 Châtenay-Malabry Cedex

Tel. (répondeur) : **01 47 02 56 67** • e-mail : **cucm@cucm.lautre.net** • site : **www.cucm.lautre.net**

Accueil sur rendez-vous en mairie (01 46 83 46 78) le samedi entre 9 et 11h